



PRÉFET DE LA GIRONDE

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
DE LA GIRONDE**

RAA 33 N° 2016-028

Publié le 15 mars 2016



PRÉFET DE LA GIRONDE

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES
ET DE L'ADMINISTRATION LOCALE
Pôle juridique et contentieux

ARRÊTE DU 15 MARS 2016

Arrêté préfectoral désignant M. Simon BERTOUX,
sous-préfet, directeur de cabinet,
pour assurer la suppléance de M. le préfet de la Gironde

LE PRÉFET DE LA RÉGION AQUITAINE-LIMOUSIN-POITOU-CHARENTES
PRÉFET DE LA GIRONDE

- VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,
- VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements et notamment l'article 45,
- VU le décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles conférant au Préfet une compétence de droit commun pour prendre lesdites décisions,
- VU le décret du 5 mars 2015 nommant M. Pierre DARTOUT, préfet de la région Aquitaine, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, préfet de la Gironde,
- VU le décret du 17 décembre 2015 nommant M. Pierre DARTOUT, préfet de la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, préfet de la Gironde,
- VU le décret du 4 juillet 2014 nommant M. Simon BERTOUX, sous-préfet, directeur de cabinet du préfet de la région Aquitaine, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, préfet de la Gironde,
- VU les absences simultanées, le 16 mars 2016, de M. le préfet de la Région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, préfet de la Gironde, de Mme la préfète déléguée pour la défense et la sécurité auprès du préfet de la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, préfet de la Gironde, et de M. le Secrétaire Général de la préfecture de la Gironde,
- SUR PROPOSITION** de M. le Secrétaire Général de la préfecture de la Gironde,

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : M. Simon BERTOUX, sous-préfet, directeur de cabinet est chargé de la suppléance de M. le Préfet de la Région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, Préfet de la Gironde, en ce qui concerne le ressort territorial du département de la Gironde, le 16 mars 2016.

ARTICLE 2 : M. Simon BERTOUX bénéficie, dans le cadre de cette suppléance, d'une délégation générale en toutes matières.

ARTICLE 3 : M. le secrétaire général de la préfecture de la Gironde et M. le sous-préfet, directeur de cabinet sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

Fait à Bordeaux, le 15 MARS 2016

LE PREFET,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Pierre DARTOUT